

## PROVINCE DE QUÉBEC

### MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue le lundi 11 mars 2019, à 19 h 30, au Centre communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 : Monsieur Frédéric Caron;  
Siège #3 : Monsieur Jimmy Bouillon;  
Siège #4 : Monsieur Patrick Santerre;  
Siège #5 : Madame Marie Element;  
Siège #6 : Monsieur Bruno Côté.

Absence motivée :

Siège #2 : Madame Manon Lacroix.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Marcel Belzile, maire. Madame Isabelle Bouchard, secrétaire, et monsieur Hichem Khemiri, coordonnateur des travaux publics et directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, sont aussi présents.

---

Monsieur Marcel Belzile, maire, fait la lecture du *Protocole de séance du conseil municipal*.

---

#### **Résolution 2019-03-078**

#### **Ordre du jour**

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter l'ordre du jour tel que reçu.

## PROVINCE DE QUÉBEC

### MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

#### **Réunion ordinaire**

**11 mars 2019**

#### **Ordre du jour**

1. Mot de bienvenue du maire et protocole de réunion;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions concernant des sujets hors de l'ordre du jour;
4. Lecture et adoption des procès-verbaux février 2019;
5. Comptes à accepter – Février 2019;
6. Administration :
  1. Suivi du maire;
  2. Rapport des conseillers;
  3. Réunion d'avril – Déplacement;
  4. Remerciements de la Gare Patrimoniales/Maison de la Culture;
  5. BACS bruns ICI - Suivi;

6. Communiqué conjoint – Renouvellement de l'entente pour le projet de policiers cadets;
  7. Règlement 2019-04 modifiant la vitesse sur la route Pouliot – Avis de motion et présentation du règlement;
  8. Comité du 125<sup>e</sup> de Sayabec :
    - a) Café et muffins au lancement de la programmation;
    - b) Vin d'honneur à la soirée d'ouverture;
    - c) Prêt des infrastructures;
7. Demandes d'appui :
    1. Comité des loisirs – Demande de local;
    2. Société d'agriculture de La Matapédia – Vins et fromages;
    3. Championnat canadien juvénile 2019;
  8. Invitations :
    1. Congrès en loisir;
    2. MAMH – Rencontre d'échange;
    3. OBVMR – Rencontre lutte contre myriophylle à épi;
    4. Club Lions d'Amqui – Billet souper hommage;
    5. ADMQ – Conférence-lunch *La liberté contractuelle des municipalités*;
    6. MAMH – Rencontre sur l'offre de services des ministères et organismes;
  9. Urbanisme :
    1. Rapport annuel de l'inspecteur municipal – Dépôt;
    2. Dérogation mineure – Municipalité de Sayabec;
  10. Taxe d'accise 2019-2023 :
    1. MRC de La Matapédia – Mandat;
  11. Centre communautaire :
    1. ;
  12. Mise aux normes de l'eau potable :
    1. Paiement de facture (décompte #18);
    2. Cautionnement d'entretien;
    3. Déplacement PP5 – Plans finaux – Mandat Tetra Tech QI inc.;
  13. Biomasse :
    1. Tarification 2019;
  14. Amélioration rang 3 et route Melucq :
    1. Courriel de suivi de madame Nathalie Lévesque;
    2. Paiement d'une partie de la retenue;
  15. Route du Lac-Malcolm :
    1. Règlement 2017-05 – Paiement de factures;
    2. Résolution TELUS – Municipalité de St-Noël;
    3. Plans et devis – RIRL-2016-357 – Reddition de comptes;
  16. Centre sportif David-Pelletier :
    1. Règlement 2017-07 – Paiement de factures;
  17. Ressources humaines :
    1. Préposé(s) sur appel à l'aréna – Embauche;
    2. Mandat Véronique Fournier;
    3. Secrétaire sur appel;
    4. Démission de madame Pascale Turcotte, agente de développement économique;
  18. Réfection Deuxième rang et route Pouliot :
    1. ;
  19. Réfection Deuxième rang vers St-Cléophas :

1. AIRRL-2017-345 – Reddition de comptes;
20. Projet de résidence La Seigneurie – Terrain;
21. Dépôt de documents :
  1. MMQ – Ouverture dossier;
  2. ;
22. Affaires nouvelles :
  1. \_\_\_\_\_;
  2. \_\_\_\_\_;
  3. \_\_\_\_\_;
23. Période de questions;
24. Prochaine réunion – 4 avril 2019;
25. Levée de la séance.

---

**Période de questions :**

1. Question concernant la présence des commerces de services sur le site Internet. Il serait important que tous les commerces y figurent, autant les épiceries, dépanneurs et restaurants que le bar.
  2. Une question concernant l'avancement du dossier de service de toilettes au parc Pierre-Brochu. Des projets ont été montés et sont à l'étude à ce sujet.
  3. Signalisation sur la route 132, notamment à la sortie du parc Pierre-Brochu. C'est statu quo pour le moment, on devra relancer pour une rencontre avec le ministère des Transports.
  4. Centre sportif David-Pelletier : On note une amélioration du côté de la chaleur à l'intérieur.
  5. Les commentaires des motoneigistes concernant le nouveau tracé des sentiers notent que ce dernier est très apprécié.
  6. Commentaires concernant les taxes de service, pas possible de moduler sur les logements en descendant (comme ça se fait dans d'autres municipalités). Ex : 1<sup>er</sup> logement taxe complète, deuxième à 75 % et troisième et suivants à 50 %.
  6. Précisions concernant l'augmentation des taxes liée au nouveau rôle d'évaluation. On rappelle la procédure à suivre pour avoir des réponses par rapport aux éléments justifiant l'évaluation d'une propriété.
- 

**Résolution 2019-03-079**

**Procès-verbaux**

Proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'adopter les procès-verbaux de février 2019 transmis trois jours à l'avance aux élus municipaux.

**Résolution 2019-03-080****Comptes à accepter**

Proposé par monsieur Jimmy Bouillon, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que les comptes du mois de février 2019 soient acceptés par les membres du conseil municipal au montant de 52 932.79 \$, les crédits étant disponibles au budget.

<b>FOURNISSEUR</b>	<b>MONTANT</b>
ALYSON DESIGN & MULTIMÉDIA ENR.	34.49 \$
ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS	100.00 \$
BELL MÉDIA INC.	42.54 \$
ATELIER DE SOUDURE M. POIRIER	1 286.02 \$
AUTOMATION D'AMOURS	924.54 \$
BIO-VALLÉE	130.93 \$
CENTRE BUREAUTIQUE	414.81 \$
CENTRE DU CAMION J.L. INC.	179.40 \$
CENTRE RÉGIONAL DE SERVICES	10 279.11 \$
CHUBB EDWARDS	866.28 \$
CLEROBEC INC.	519.31 \$
CWA	957.74 \$
DETEKTA SOLUTIONS	287.44 \$
DICOM EXPRESS	115.87 \$
DISTRIBUTIONS JACQUES CARTIER INC.	93.64 \$
ÉPICERIE RAYMOND BERGER & FILS INC.	20.00 \$
ETHIER AVOCATS INC.	3 530.79 \$
FAMILI-PRIX	29.88 \$
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	91.98 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	8.00 \$
GRATIEN LEBRUN & FILS ENR.	494.94 \$
GROUPE BOUFFARD 9347-0771	4 010.50 \$
ROY MARIE-ADÈLE	41.85 \$
HARVEY PATRICE	225.00 \$
SPORTS EXPERTS AMQUI	22.98 \$
LAMARRE GAZ INDUSTRIEL INC.	112.68 \$
LAPIERRE ALAIN	125.00 \$
LEFRANÇOIS RÉMI	129.46 \$
LES PÉTROLES BSL S.E.C.	12 890.89 \$
LES ENTREPRISES PLOURDE	137.95 \$
MACK STE-FOY INC	69.37 \$
MAHEU & MAHEU	512.54 \$
MINISTRE DES FINANCES	115.00 \$
M.R.C. DE LA MATAPÉDIA	513.00 \$
OUELLET, JÉRÉMIE	125.00 \$
PAUSE CAFÉ MAT INC.	68.00 \$
PELLETIER ANTOINE	155.59 \$
PF SERVICE-CONSEIL INC.	2 317.90 \$
ÉCOLE POLYVALENTE DE SAYABEC	900.00 \$
PRODUCTIONS QUÉBEC MULTIMÉDIA INC.	57.49 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE INC.	170.96 \$
RÉAL HUOT INC.	754.49 \$
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	270.00 \$
RPF LTÉE	1 339.71 \$
SANI-MANIC	3 317.12 \$

SÉCURITÉ BERGER	900.29 \$
SERVICES KOPILAB ENR.	17.89 \$
SERVIETTES INDUSTRIELLES	206.14 \$
SOCAN	425.56 \$
SUPÉRIEUR PROPANE	962.81 \$
SUPERMARCHÉ BERGER INC.	35.05 \$
TELE COMMUNICATIONS DE L'EST	213.28 \$
TRANSPORT MARTIN ALAIN INC.	1 267.60 \$
VISA DESJARDINS	113.98 \$
<b>TOTAL</b>	<b>52 932.79 \$</b>

---

**Administration – Informations et suivi du maire :**

6.1. Suivi du maire :

- Rencontre avec MAMH concernant les rapports statistiques;
- Dossier des hydrocarbures – Val-Brillant et St-Léon-Le-Grand seront sujet à des recherches d’exploration, à commencer peut-être au printemps, des comités de surveillance sont en place. On parle d’une exploitation potentielle dans 5 à 10 ans.
- Rencontre avec la compagnie d’exploitation Mazcorp Oil.
- Rencontre avec monsieur Mario Turbide, directeur du service de foresterie de la MRC de La Matapédia;
- Conférence de presse lundi le 18 mars prochain à la MRC pour le Comité de Vigie.
- Conférence de presse pour le lancement de la programmation du 125<sup>e</sup> qui aura lieu le vendredi 15 mars à compter de 10 h

6.2. Rapports des conseillers : Rien à signaler.

---

**Résolution 2019-03-081**

**Administration –  
Modification au calendrier  
des réunions**

**ATTENDU QUE** l’article 148 du Code municipal du Québec stipule que le conseil d’une municipalité locale doit tenir une séance ordinaire au moins une fois par mois;

**ATTENDU QU’** il y a lieu d’apporter une modification au calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal pour l’année 2019;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec :

- D’approuver la modification au calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal pour l’année 2019 afin de devancer la séance du lundi 8 avril 2019 au jeudi 4 avril 2019.
- QUE le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim donne un avis public de cette modification, et ce, conformément à l’article 148.0.1 du Code municipal du Québec.

- 
- 6.4. Dépôt de la lettre de remerciements de la part de la Gare Patrimoniale/Maison de la Culture concernant l'activité organisée en novembre dernier pour remercier les bénévoles. Il soulève par ailleurs les problèmes de relève bénévole. Réflexion sur l'orientation à donner au travail bénévole.
- 6.5. Un courriel de monsieur Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles, nous informe des derniers développements dans le dossier de mise en place de la collecte commerciale des matières organiques. Des documents concrets devraient être soumis d'ici la fin de l'année 2019.
- 6.6. Dépôt du communiqué concernant le renouvellement de l'entente avec la Sûreté du Québec pour le projet de cadets policiers. La présence de ces derniers pourra être demandée lors d'activités ponctuelles, par exemple dans le cadre des festivités du 125<sup>e</sup>.
- 

**Résolution 2019-03-082**

**Règlement modifiant la limite de vitesse sur la route Pouliot – Avis de motion**

Monsieur Patrick Santerre, conseiller, donne avis de motion qu'il présentera, lors d'une séance ultérieure, un règlement modifiant la limite de vitesse sur la route Pouliot.

- 
- 6.8. Dépôt et présentation du projet de règlement 2019-04 modifiant la limite de vitesse sur la route Pouliot.
- 

**Résolution 2019-03-083**

**Comité du 125<sup>e</sup> – Lancement de la programmation - Commandite**

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser l'achat de café et muffins qui seront offerts lors du lancement de la programmation qui se fera le vendredi 15 mars prochain à compter de 10 h au Centre communautaire de Sayabec.

**Résolution 2019-03-084**

**Comité du 125<sup>e</sup> – Soirée d'ouverture - Commandite**

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser la commandite du vin d'honneur qui seront offert lors de la soirée d'ouverture des festivités du 125<sup>e</sup> de la municipalité qui aura lieu le jeudi 4 juillet 2019.

**Résolution 2019-03-085**

**Comité du 125<sup>e</sup> – Terrains municipaux**

**CONSIDÉRANT** que les festivités du 125<sup>e</sup> auront lieu du 4 au 7 juillet prochain;

**CONSIDÉRANT** que plusieurs sites appartenant à la municipalité seront nécessaires pour accueillir les diverses activités prévues, voici les infrastructures qui seront utilisées, en incluant les réservations pour la préparation :

- Le Centre communautaire du 30 juin au 8 juillet 2019 ;
- Le terrain de balle-molle et la bâtisse du 2 au 8 juillet 2019 ;
- Le terrain de l'ancien garage nommé la place Charlot-Gagné date à confirmer ;
- Le Centre sportif David-Pelletier 2 au 8 juillet 2019;
- La Gare patrimoniale-Maison de la Culture 2 au 8 juillet 2019 ;
- Le parc au Tournant-de-la-Rivière du 3 au 7 juillet 2019 ;

**CONSIDÉRANT** que la rue Keable sera fermée à partir de l'affiche du Centre communautaire à l'avant de la rue de l'École (Maison de Mme Gisèle Millier-Leclerc). Les citoyens des rues Pelletier, Thibeault et Desjardins auront accès par la route 132, sauf en cas d'urgence. M. André Verreault, pompier à la prévention et responsable des premiers répondants, travaille en collaboration avec le comité du 125<sup>e</sup>.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le prêt gratuitement des infrastructures précédemment énoncées. Cette autorisation représente une commandite de la part de la municipalité d'un montant total de 1 979 \$ pour le Centre communautaire et de 1 500 \$ pour le Centre sportif David-Pelletier.

**Résolution 2019-03-086**

**Local de rangement au centre communautaire**

**CONSIDÉRANT** la demande du Comité des Loisirs pour un espace de rangement puisque, pour le moment, il n'en possède aucun;

**CONSIDÉRANT QUE** le Comité de la Saint-Jean-Baptiste détenait un local de rangement dans la salle de conférence au centre communautaire;

**CONSIDÉRANT** la dissolution du Comité de la Saint-Jean-Baptiste l'an dernier;

**CONSIDÉRANT QUE** ce rangement est présentement utilisé par le Comité du 125<sup>e</sup>;

**CONSIDÉRANT QUE** le Comité du 125<sup>e</sup> sera dissout et n'aura plus besoin de cet espace de rangement après les festivités qui se tiendront du 4 au 7 juillet 2019,

Il est proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal d'autoriser le Comité des Loisirs à utiliser le rangement situé dans la salle de conférence à compter du 1<sup>er</sup> août 2019.

**Résolution 2019-03-087**

**Demande d'appui – Société  
d'agriculture de La  
Matapédia – Vins et fromages**

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de faire l'achat de quatre (4) billets pour l'activité de dégustation de vins et fromages organisée par la Société d'agriculture de La Matapédia au centre communautaire de Sayabec le samedi 6 avril prochain à compter de 20 h. Le coût pour cette activité est de 40 \$ du billet et les profits amassés serviront à l'organisation de l'Expo Agricole de La Matapédia.

**Résolution 2019-03-088**

**Demande d'appui –  
Championnat canadien  
juvénile de ballon-balai 2019**

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de remettre un don au montant de 25 \$ par jeune en provenance de Sayabec qui participera au Championnat canadien juvénile de ballon-balai qui aura lieu à Rivière-du-Loup du 3 au 6 avril prochain.

De plus, les membres du conseil autorisent les joueurs à organiser une collecte de bouteilles vides le 31 mars 2019 et un pont payant dans les rues de la municipalité de Sayabec le samedi 16 mars prochain de 6 h à 12 h. Toutefois, pour cette dernière activité, il est important de ne pas faire d'arrêt sur les rues sous la juridiction du ministère des Transports. De plus, les jeunes devront porter des dossards pour leur sécurité.

**Résolution 2019-03-089**

**Invitation – Congrès en loisir**

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser les dépenses reliées à l'inscription de madame Vanessa Fillion, coordonnatrice des loisirs, à la 7<sup>e</sup> édition du Rendez-vous québécois du loisir rural qui se tiendra du 7 au 9 mai prochain à Chandler.



**Résolution 2019-03-090**

**Invitation – Période  
d'échanges à l'attention des  
officiers municipaux**

Proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'inscrire monsieur Hichem Khemiri, coordonnateur des travaux publics, à la période d'échanges à l'attention des officiers municipaux organisée par la direction régionale du Bas-St-Laurent à Mont-Joli le jeudi 14 mars à compter de 13 h 30. Il n'y a pas de cout relié à cette invitation.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

**Résolution 2019-03-091**

**Invitation – Rencontre au  
sujet de la lutte contre le  
myriophylle à épi**

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'inscrire madame Anne Poirier, technicienne en gestion des eaux, à la journée d'information et de consultation au sujet de la lutte contre le myriophylle à épi organisée le jeudi 14 mars prochain de 9 h à 15 h à l'Hôtel Rimouski. Il n'y a pas de cout relié à cette invitation.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

**Résolution 2019-03-092**

**Invitation – Souper Hommage  
des Lions d'Amqui**

Proposé par monsieur Jimmy Bouillon, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de faire l'achat de deux (2) billets au cout de 45 \$ chacun pour le souper hommage du Club Lions d'Amqui qui se tiendra le samedi 30 mars 2019 à compter de 18 h. Madame Jeanne D'Arc Voyer sera l'invitée d'honneur de la soirée.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

**Résolution 2019-03-093**

**Invitation – ADMQ –  
Conférence-lunch *La liberté  
contractuelle des municipalités***

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'inscrire monsieur Hichem Khemiri, coordonnateur des travaux publics, à la conférence-lunch intitulée *La liberté contractuelle des municipalités* organisée le mercredi 24 avril prochain à compter de 10 h au Centre communautaire l'Oasis de Saint-Donat. Il n'y a pas de cout relié à cette

invitation.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

**Résolution 2019-03-094**

**Invitation – Conférence administrative régionale du Bas-St-Laurent – Rencontre sur l’offre de services ministères et organismes**

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d’inscrire monsieur Marcel Belzile, maire, à la rencontre sur l’offre de services des ministères et organismes organisée par la Conférence administrative régionale du Bas-St-Laurent le lundi 8 avril prochain de 9 h 30 à 16 h à l’Hôtel Rimouski. Il n’y a pas de cout relié à cette invitation.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

---

9.1. Dépôt du rapport annuel de l’inspecteur municipal, monsieur Vincent Aubin. La présentation de ce dernier a été faite aux membres du conseil municipal lors d’une rencontre de travail le 20 février dernier.

---

**Résolution 2019-03-095**

**Dérogation mineure – Municipalité de Sayabec**

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec, suivant les recommandations du comité consultatif d’urbanisme, d’accepter la demande de dérogation mineure DPDRL180213 faite par la Municipalité de Sayabec pour la rue Industrielle.

La demande est la suivante :

- La municipalité de Sayabec désire prolonger la rue Industrielle de ±192.32m et déroger du règlement de lotissement concernant la configuration d’un cul-de-sac.

Raison de la demande :

La municipalité veut prolonger la rue Industrielle afin de permettre l’accès d’un terrain qui sera morcelé pour vente à un éventuel acheteur. Ce faisant, le prolongement de cette rue publique finissant par un cul-de-sac dérogera de ±163.73m.

**Résolution 2019-03-096**

**TECQ 2019-2023 – Mandat à la MRC de La Matapédia**

**CONSIDÉRANT** Que le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la période 2019-2023 a été annoncé;

**CONSIDÉRANT** Que les fonds de la TECQ 2019-2023 seront transférés aux municipalités du Québec selon les mêmes principes de partage que celui utilisé pour la TECQ précédente;

**CONSIDÉRANT** Que l'admissibilité des travaux à la nouvelle TECQ a débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2019 afin d'assurer une continuité de financement avec la période précédente;

**CONSIDÉRANT** Que la municipalité devra respecter les modalités à venir de la TECQ 2019-2023;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Bruno Coté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec :

- 1- De mandater le service de génie municipal de la MRC de La Matapédia afin qu'il effectue la gestion de la TECQ 2019-2023 jusqu'à la fin des travaux incluant la reddition de compte finale.

---

11. Aucun élément pour ce point.

---

**Résolution 2019-03-097**

**Mise aux normes de l'eau potable – Règlements 2017-06, 2017-04 et 2018-05 – Paiement de facture**

Proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement du décompte n°18, bordereaux principal et secondaire, à l'entreprise Action Progex au cout total de 304 213.49 \$, taxes incluses, pour des frais liés en partie au projet de mise aux normes des installations en eau potable – Lot 1 et prolongement des infrastructures sur la route 132 et en partie au projet de développement résidentiel.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 250 634.05 \$ comprenant le sous-total d'une partie bordereau principal et 50 % de la TVQ soit remboursée à même le règlement d'emprunt 2017-06 – Mise aux normes. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ du bordereau principal pour un montant total de 23 842.91 \$ seront aussi payés par le règlement d'emprunt puis soumis aux fins de réclamation gouvernementale.

Ils autorisent aussi qu'une somme de 18 089.44 \$ comprenant le sous-total d'une partie du bordereau principal et 50 % de la TVQ soit remboursée à même le règlement d'emprunt 2017-04 – Prolongement des infrastructures. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ du bordereau secondaire pour un montant total de 1 720.86 \$ seront payés à même le

budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

Ils autorisent aussi qu'une somme de 9 063.97 \$ comprenant le sous-total du bordereau secondaire et 50 % de la TVQ soit remboursée à même le règlement d'emprunt 2018-05 – Relocalisation de PP5. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ du bordereau secondaire pour un montant total de 862.26 \$ seront payés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale

---

12.2. Dépôt du cautionnement d'entretien transmis par l'entreprise Action Progex inc. concernant le projet de mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau potable.

---

**Résolution 2019-03-098**

**Mise aux normes de l'eau potable – Plans finaux tels que construit – Mandat Tetra QI inc.**

Proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser la firme Tétra Tech QI inc. à réaliser les plans finaux tels que construits relativement à la relocalisation du poste de pompage. Les honoraires pour ces travaux seront sur une base horaire à même le sous-projet 500 déjà prévu au mandat.

**Résolution 2019-03-099**

**Biomasse – Tarification 2019**

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'établir la tarification pour la vente de la biomasse pour l'année 2019 à 0.08367 \$/KWH. Ce tarif sera appliqué pour la facturation à la Fabrique de Sayabec (presbytère et église) et à la Commission scolaire des Monts-et-Marées (école Ste-Marie).

---

14.1. Dépôt du courriel de suivi de madame Nathalie Lévesque concernant le dossier de la réfection du 3<sup>e</sup> rang.

---

**Résolution 2019-03-100**

**Réfection de la voirie du 3<sup>e</sup> rang – Certificat de réception définitive**

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement d'une partie du montant retenu en garantie au décompte définitif à l'entreprise A&D Landry pour le projet de réfection de la voirie du 3<sup>e</sup> rang. Ce montant s'élève à 50 813.29 \$, comprenant le paiement des retenues spéciales suivantes :

- MG-20b manquant dans l'entrée privée de M. Dany D'Astous : 371 \$
- Ensemencement hydraulique : 2 212 \$

Par la même résolution, les membres du conseil autorisent qu'une somme de 46 399.31 \$ comprenant le sous-total des retenues et 50 % de la TVQ soit remboursée à même le règlement 2016-21. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ pour un montant total de 4 413.98 \$ seront payés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale

Un montant de 25 000 \$, taxes incluses, est conservé en retenue en attente de valider le comportement du ponceau lors de la période de dégel au printemps.

**Résolution 2019-03-101**

**Route du Lac-Malcolm –  
Règlement 2017-05 –  
Païement de facture**

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement de la facture NR-0840 à l'entreprise ARPO Groupe-Conseil au cout total de 14 371.88 \$, taxes incluses, pour des frais liés aux plans et devis pour les travaux de réfection de la route du Lac Malcolm.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 13 123.44 \$ comprenant le sous-total de la facture et 50 % de la TVQ soit remboursée à même règlement 2017-05. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ pour un montant total de 1 248.44 \$ seront payés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

---

15.2. Dépôt de la résolution adoptée par la municipalité de Saint-Noël concernant la demande adressée à la compagnie de télécommunication TELUS concernant la relocalisation du câble enfoui sur la route du Lac-Malcolm.

15.3. Dépôt du courriel transmis par Véronique Bouillon, service de génie municipal à la MRC de La Matapédia, concernant la transmission des documents au ministère des Transports concernant la reddition de comptes dans le projet Route du Lac-Malcolm – Plans et devis – RIRL-2016-357.

---

**Résolution 2019-03-102**

**Remplacement du système de  
réfrigération – Règlement  
2017-07 – Païement de  
factures**

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement des factures présentées au tableau ci-bas au cout total 26 992.44 \$, taxes incluses, pour des frais liés au projet de remplacement du

système de réfrigération au centre sportif David-Pelletier.

Règlement 2017-07 - Remplacement du système de réfrigération						
NOM DE L'ENTREPRISE	FACTURE	MONTANT	TVQ	TPS	GRAND TOTAL	DATE
Stantec	1358188	2 120.85 \$	211.55 \$	106.04 \$	2 438.44 \$	25-févr-19
						Surveillance
Duotech Construction inc.	2121	21 355.94 \$	2 130.26 \$	1 067.80 \$	24 554.00 \$	30-nov-18
						Paiement #7
<b>TOTAL</b>		<b>23 476.79 \$</b>	<b>2 341.81 \$</b>	<b>1 173.84 \$</b>	<b>26 992.44 \$</b>	

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 23 476.79 \$ comprenant le sous-total des factures soit remboursée à même le règlement 2017-07. Le montant de la TPS ainsi que le montant de la TVQ pour un montant total de 3 515.65 \$ seront payés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

**Résolution 2019-03-103**

**Ressources humaines –**  
**Préposés sur appel –**  
**Embauche**

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser l'embauche des préposés sur appel au Centre sportif David-Pelletier selon l'ordre suivant :

- Numéro 1 : Monsieur Richard Charest;
- Numéro 2 : Monsieur Jérôme Dupéré;
- Numéro 3 : Monsieur Jeannot Lemieux.

Les employés sur appel pourront être demandés au travail de jour ou de soir, de semaine ou de fin de semaine, annuellement et selon l'ordre précédemment mentionné. Ces nouvelles embauches seront soumises aux termes de la convention collective en vigueur entre la municipalité de Sayabec et le syndicat canadien de la fonction publique section locale 1142.

**Résolution 2019-03-104**

**Ressources humaines –**  
**Support à l'administration –**  
**Mandat PF Service-Conseil**  
**inc.**

Proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter l'offre de services de la firme PF Service-Conseil inc. au cout de 1 344 \$, plus les taxes applicables, pour une banque de 48 heures, à raison de deux (2) jours par semaine, pour l'accompagnement effectué par madame Véronique Fournier. S'ajoute à ce montant, les frais de déplacement au cout de 0,52 \$ par kilomètre. Le mandat consiste à accompagner la municipalité dans la gestion des projets passés, présents et futurs.

**Résolution 2019-03-105**

**Ressources humaines –  
Secrétaire sur appel**

Proposé par monsieur Jimmy Bouillon, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de procéder à l'embauche d'un(e) secrétaire sur appel et de former le comité de sélection avec deux (2) représentants du conseil municipal et deux (2) membres de l'administration, dont monsieur Hichem Khemiri, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, afin qu'il procède aux entrevues et rédige les recommandations pour le conseil municipal.

---

17.4. Dépôt de la lettre de démission transmise par madame Pascale Turcotte, agente de développement économique et culturel. Madame Turcotte terminera officiellement le 5 avril prochain.

---

**Résolution 2019-03-106**

**Motion – Remerciements –  
Madame Pascale Turcotte**

Proposé par monsieur Jimmy Bouillon, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'offrir leurs plus sincères remerciements à madame Pascale Turcotte pour ses six (6) années de travail à titre d'agente de développement économique et culturel. Le conseil municipal lui souhaite la meilleure des chances dans ses nouveaux défis professionnels.

---

19.1. Dépôt du courriel transmis par Véronique Bouillon, service de génie municipal à la MRC de La Matapédia, concernant la transmission des documents au ministère des Transports concernant la reddition de comptes dans le projet Réfection du 2<sup>e</sup> rang – AIRRL-2017-345.

---

**Résolution 2019-03-107**

**Projet de résidence La  
Seigneurie – Terrain**

**CONSIDÉRANT QUE** le projet de construction d'une résidence pour personnes âgées en perte d'autonomie;

**CONSIDÉRANT** le lotissement effectué par l'arpenteur Claude Vézina en date du 25 février 2019;

**CONSIDÉRANT QUE** le terrain portant le numéro 6 303 016 appartient à la municipalité ;

**CONSIDÉRANT QU'** une conduite sous-terrainne appartenant à la municipalité de Sayabec traverse le lot 6 303 016;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet de résidences tel que présenté doit utiliser le lot portant le numéro 6 303 016 afin

d'y faire ses espaces de stationnement;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de céder le lot 6 303 016 à la Société d'Habitation du Québec tout en conservant une servitude sur ledit terrain.

Par la même résolution, les membres du conseil mandatent monsieur Pierre Chabot, notaire, à préparer tous les documents notariés nécessaires à cette transaction.

De plus, les membres du conseil autorisent le maire ou le maire suppléant ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier ou son remplaçant ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant ce dossier.

---

**Dépôt de documents :**

24.1. La MMQ nous informe de l'ouverture d'un dossier de réclamations pour une perte survenue le 27 février dernier.

---

---

**Affaires nouvelles :**

1. Patrick Santerre – Fixer une rencontre de Lac à l'épaule, idéalement un samedi, à fixer en fin mars ou début avril.
  2. Frédéric Caron – Relance concernant le feuillet d'information pour l'eau potable.
- 

---

**Période de questions :**

1. Petit rappel concernant le dernier droit pour faire parvenir notre page pour le livre des familles.
  2. Où se trouve le projet de résidence? Directement en arrière du bloc Ross. Certains commentaires sont formulés concernant le projet de résidence.
- 

**Résolution 2019-03-108**

**Levée de la séance**

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la séance soit levée à 21 h 13.

Marcel Belzile,  
maire

Hichem Khemiri,  
directeur général et secrétaire-  
trésorier par intérim